



Assemblée générale ordinaire 28 septembre 2021 - 20h

Compte rendu

Membres participants : Michel AUDOIN, Pierre-Guy BEYRAUD, Catherine CADOUL, Delphine DEFONTAINE, Raymond DOUGUET, Martine FAVEREAUD, Corinne GACHON, Jean-Marie GORAIN, Michou HURTEAUD, Maggy MARCHEGAY, Sophie MURZEAU, Nadège OUDOL, Patricia PAILLAUD, Maryse PICHET, Patricia ROUX, Gérard SAINT-MARTIN, Michel VIGNAU

Sur les 20 membres de l'association ayant répondu à la convocation, seuls 18 ont pu être retenus. 1 réponse est arrivée trop tardivement et 1 membre inscrit n'était pas à jour de sa cotisation en application de l'article VII, alinéa 5 des statuts.

Le nombre de membres inscrits en 2019-2020 à jour de leur cotisation est de 26. Le quorum s'établit donc à 14. Celui-ci étant atteint, l'assemblée générale est ouverte par le Président Raymond DOUGUET.

Ordre du jour :

- Rapport moral de la saison 2019-2020
- Rapport financier de la saison 2019-2020
- Programme prévisionnel 2020-2021
- Cotisations 2020-2021
- Questions diverses
- Élections au Conseil d'administration

- **Rapport moral de la saison 2019-2020** :

Le président donne lecture du rapport moral de la saison qui s'achève :

« Bonjour à toutes et tous.

Comme tous les ans il convient, de dresser le bilan de l'activité de l'association. Celui-ci porte sur la saison 2019-2020 qui s'étendait du 26 juin 2019 au 30 juin 2020. Cette année, exceptionnellement, nous n'avons pas pu le faire au mois de juin. De plus, nous nous ne pourrions pas nous retrouver physiquement compte tenu des circonstances. Aussi, la décision a-t-elle été prise de tenir l'assemblée générale ordinaire par correspondance, Celle-ci devant se tenir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice, à savoir, avant le 31 décembre 2020.

La saison 2019-2020 a été une saison exceptionnelle, mais hélas, dans le mauvais sens du terme. Elle a été brutalement interrompue en mars 2020 pour cause de confinement et n'a pas pu reprendre avant l'été.

Pourtant, tout avait bien commencé le 03 septembre 2019. Nous nous retrouvions avec un effectif de 29 choristes et un programme qui devait s'achever par un concert le 13 juin 2020 sur le thème de l'humour. Mais c'était avant...

Nous avons pu, malgré tout, organiser 2 concerts (Chœurs solidaires le 10 novembre, concert de Noël le 21 décembre) et le karaoké (8 février).

Pour tirer un bilan de ces manifestations :

- **10/11 Chœurs solidaires à l'église Saint-Romain de Blaye** : c'était le 10ème anniversaire de ce concert caritatif qui a vu le jour en 2010. Pour cela, nous avons invité le Chœur Anima de Pau dirigé par Christelle Lorente et accompagné au piano par Nathalie Biarnès, et l'Ensemble choral de Libourne dirigé par Jean Goujon. Le concert a présenté un répertoire varié allant du baroque renaissance au XX^{ème} siècle, traversant divers continents et styles. Il s'est conclu par le chant commun « Everybody Sing Freedom. »

En ce qui nous concerne, nous avons décidé de chanter la totalité des morceaux a cappella. Deux

raisons nous ont poussé à le faire. La première visait à réduire les frais d'organisation du concert pour maximiser le montant des dons aux associations. La seconde cherchait à démontrer aux choristes de Jaufre Rudel, tout en les rassurant si besoin était, qu'ils avaient la capacité à faire une prestation de qualité sans le garde-fou de l'accompagnement, ce qui a été fait.

Nous avons eu la même fréquentation que l'an passé. Les recettes bien qu'un peu plus faibles, la suppression de l'accompagnement nous a permis de remettre 75 € de plus à chaque association (Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur) soit 525 €.

- **12/12 Concert de Noël au Couvent des minimes à Blaye** : suite à des demandes formulées au mois de juin, nous redonnions « Lux obscura. » Nous avons joué de malchance, le concert a eu lieu le soir de la tempête. Inutile de préciser que les spectateurs sont restés chez eux. La fréquentation a été très faible (26 spectateurs).
- **08/02 Soirée karaoké** : Après le grand succès de l'an passé, celle-ci a vu le nombre de participants divisé par 2 environ et revenir au niveau de 2018. Était-ce à cause du prix ? Nous avons dû augmenter le montant de la participation pour couvrir les frais de repas et d'animation. Était-ce la date ? Nous sortions des fêtes de fin d'année.

Malgré cela, la soirée a été un succès. Elle s'est déroulée dans une ambiance agréable, chacun étant là pour le plaisir. Le moindre nombre de personnes a permis aux participants de mieux en profiter. Nous avons repris le traiteur de l'an passé. Le repas de qualité était copieux et a bien plu. Les commerçants blayais nous avaient offerts beaucoup de lots pour cette tombola.

- **Puis** : tout s'est arrêté confinement et restrictions de réunion obligent. De plus, nous ne pouvions plus disposer de la salle de l'École de musique.

Outre les répétitions régulières du mardi, nous avons répété 2 dimanches en prévision des concerts :

- 20 novembre 2019 : répétition Chœurs solidaires à l'École de musique ;
- 15 décembre 2019 : répétition concert de Noël à Saint-Palais.

C'est une formule qui fait ses preuves, la densité du travail est telle que nous progressons plus rapidement
C'est une formule à pérenniser.

Nous pouvons remercier M. et Mme Candoni, propriétaires de La sauvageonne à Saint-Palais qui ont mis leur maison d'hôtes à notre disposition. Nous pouvons aussi savoir gré à la Municipalité de Blaye d'avoir mis le Couvent à notre disposition plusieurs jours pour préparer le concert de Noël.

J'en ai fini avec le volet artistique.

En ce qui concerne la communication, nous avons participé au Forum des associations le 14 septembre 2019. Celui-ci se tenant sur 3 sites : Saint-Martin-Lacaussade, Berson et St-Christoly-de-Blaye, nous étions présents sur les deux premiers. Nous avons eu quelques contacts qui ne se sont pas tous concrétisés. Merci à Floriane d'avoir réalisé un diaporama sur la chorale.

Nous avons réalisé et fait imprimer un dépliant de présentation de la chorale. Celui-ci a été distribué au Forum et dans les commerces.

Le site web n'a pas plus évolué que l'an passé par manque de temps. La page d'accueil a été revue. Quant à sa refonte, c'est le statu quo. Je réitère mon observation des années passées : il serait bon que quelqu'un puisse prendre en charge la mise à jour des informations.

En ce qui concerne le volet administratif et fonctionnel, nous avons pu continuer à faire fonctionner le Conseil d'administration. Celui-ci s'est réuni à 4 reprises et les comptes rendus sont visibles sur le site web. Un membre du Conseil d'administration a démissionné, ayant quitté la chorale.

Le confinement et les restrictions de réunions nous ont contraints de mettre notre cheffe de chœur en chômage partiel pendant 4 mois de mars à juin. Chômage partiel qui aujourd'hui n'a été que partiellement compensé.

Avant de conclure, je voudrais ajouter un regret à ces propos : il porte sur le manque d'assiduité aux répétitions pour des raisons autres qu'impératives. Une chorale est un ensemble, une équipe. Le rôle de chaque choriste est important pour que l'alchimie fonctionne vis-à-vis du public. Pour cela, chacun-e doit participer et y mettre

tout son cœur pour atteindre les objectifs à savoir donner des concerts de qualité. La chorale est aussi une auberge espagnole : plus nous nous investissons plus nous y trouvons du plaisir. Cela passe par la présence aux répétitions qui induit la participation aux concerts où nous étions peu nombreux (moins de 20). Nous sommes une chorale de qualité et reconnue comme telle. Ne laissons pas la situation se détériorer, nous le regretterions tous plus tard. Je compte sur vous pour garder ce bonheur de chanter et de se retrouver.

Pour conclure cette saison trop tôt interrompue : il ne faut pas nous décourager devant la situation que nous vivons en ce moment. Nous sommes au repos, cependant notre potentiel est toujours là, à nous de le valoriser. Vous pouvez vous servir du site web pour vous maintenir en voix et travailler les chants proposés. Celui-ci est maintenu à jour en fonction de l'évolution de la situation. Dans cette période de tourments et d'incertitudes, nous devons garder le moral pour reprendre nos travaux dès que nous le pourrons. Nous devons envisager l'avenir avec optimisme, même s'il paraît bien sombre à certain-e-s d'entre vous. Après la tempête vient l'accalmie et, étant né plus au nord au bord de l'océan, je sais de quoi je parle. Donnons-nous l'image du bateau malmené par la tempête qui, ayant retrouvé des eaux calmes, peut être remis en état de naviguer. A nous de nous y préparer.

J'en profite pour remercier notre cheffe de chœur pour son investissement dans la vie de la chorale, son professionnalisme, sa disponibilité et sa présence en cette période de tempête. Un grand merci pour sa joie de vivre et son humour communicatifs qui fait de nos rencontres de vrais moments de plaisir.

Merci à toutes et tous pour votre présence bien que virtuelle et de faire de cette chorale ce qu'elle est. »

Lecture faite, le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

• **Rapport financier de la saison 2019-2020**

Bilan financier 2019-2020

Le président donne lecture du rapport financier 2019-2020 :

« Après la présentation du rapport moral, vous comprendrez que l'exercice 2019-2020 n'a pas été brillant sur le plan financier. Le déficit de clôture est là pour nous le rappeler.

Avant de vous commenter ce bilan, il est nécessaire que vous ayez quelques clés de lecture sur les documents fournis :

- Une colonne « Prévisions » en recettes et en dépenses vous indique les montants définis dans le budget prévisionnel. Vous pouvez ainsi constater l'écart entre les prévisions et le réalisé.
- La rubrique « Frais de personnel » correspond aux salaires et charges de la cheffe de chœur hors concerts.
- Les concerts intègrent les frais de personnel (salaires et charges) des générales et concerts proprement dits ainsi que les frais directs afférents (accompagnement, fleurs, réception des chœurs invités...)
- La présentation a été modifiée afin de mieux coller à la réalité comptable. Aussi, vous aurez peut-être quelques difficultés à faire le lien avec les bilans des saisons précédentes.
- Les comptes que nous avons au Crédit Mutuel ont été clôturés.

Venons en aux commentaires :

Côté recettes :

- Les cotisations ont été moins importantes que prévues car il y a eu plusieurs défections en cours de saison et plusieurs choristes ne se sont pas acquittés de l'intégralité de leur cotisation. Au final sur 31 inscrits au départ, seuls 26 sont à jour.
- La subvention annuelle de la Mairie n'a pas été versée au cours de l'exercice. Nous l'avons perçue au mois d'août.
- Les commerçants nous ont fait des dons en nature pour le karaoké plutôt que le faire en numéraire.

Côté dépenses :

- Nous avons payés quelques reliquats du concert « Lux obscura » de juin 2019.
- En ce qui concerne les frais de personnel, nous sommes restés dans le budget envisagé. Notre cheffe de chœur a été mise en chômage partiel pendant pratiquement 4 mois. Nous avons reçu une compensation partielle de celui-ci.
- Pour ce qui est des autres dépenses, il n'y a pas de remarques particulières à faire.

Côté manifestations :

- Chœurs solidaires : Les recettes ont été moins importantes que l'an passé, malgré un nombre de spectateurs quasiment identique(à un près). La buvette et les ventes de programmes nous ont moins rapporté. Le fait de ne pas avoir d'accompagnement nous a permis d'économiser 250 € dont une partie a pu être reversée aux trois associations caritatives. Nous équilibrons quasiment le concert (déficit 6,18 €) hors réception des chorales invitées.
- Concert de Noël : La tempête du 21 décembre 2019 nous a fait beaucoup de mal financièrement (déficit 308, 77 €). Nous avons eu très peu de spectateurs et les frais fixes sont restés inchangés. Nous pensions pouvoir rétablir l'équilibre lors des autres concerts, mais ceux-ci ont dû être annulés.
- Karaoké : Nous escomptions un succès similaire à celui de la saison passée. Nous avons augmenté le prix d'entrée afin d'équilibrer le budget. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances (déficit 70,10 €), la participation ayant été divisée par 2. Ce déficit tient au frais d'animation qui sont incompressibles et ne dépendent pas du nombre de participants.

Tout ceci vous permet de comprendre le déficit de fin d'exercice de 1303,23 €. La subvention de la mairie a été versée au mois d'août et nous devons normalement récupérer une seconde partie de la compensation du chômage partiel. Nous les retrouverons en recettes sur l'exercice 2020-2021.

Pour conclure ce bilan, nous devons être vigilants, car les cotisations couvrent tout juste les frais de personnel et pas l'intégralité des frais fixes (assurances, site web...). Il nous faut donc impérativement accroître nos recettes. Nous devons jouer sur plusieurs volets qui peuvent se décliner en recrutement de nouveaux choristes, accroissement du nombre de concerts, amélioration du mécénat... La chorale souffre aussi d'un déficit d'image qui nécessitera une communication plus importante. Nous devons y réfléchir et chacun doit y mettre du sien pour y parvenir.

Un dernier point : celles et ceux qui ont un compte au Crédit agricole connaissent les Tookets, cette monnaie virtuelle solidaire. La chorale peut désormais en recevoir. »

Il est alors procédé au vote du rapport financier tel que présenté. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020-2021

Le président présente le projet de budget pour l'année 2020-2021. Celui-ci a été bâti en tenant compte des incertitudes sur l'année à venir. Le programme défini en septembre a été remanié pour en tenir compte. Le budget prévisionnel est basé sur le programme remanié.

Il est basé sur une cotisation inchangée à 110 € pour la saison et quelques activités. Le concert solidaire de novembre est reporté au mois de mars et le concert de Noël a été annulé. Tout ceci reste suspendu à la situation sanitaire qui nous permettra ou non de conduire le programme à son terme.

Ce budget est véritablement un budget d'attente.

• **Présentation du programme 2020-2021**

Compte tenu des circonstances, le programme prévu pour la saison 2020-2021 a été grandement modifié. Le concert des Chœurs solidaires prévu le 8 novembre 2020 n'a pu être donné. Celui prévu pour Noël, reporté au 9 janvier ne le sera pas non plus faute d'un nombre suffisant de répétitions et étant donné l'incertitude sur la possibilité de se réunir.

Nous espérons pouvoir faire un (mini-)concert vers le mois de février afin de se retrouver et de reprendre pied dans ce que nous aimons faire. Le concert des Chœurs solidaires a été reporté au 28 mars 2021 en espérant que nous pourrions le tenir. Une autre incertitude porte sur les chorales invitées.

Nous ne pourrions pas tenir le programme initialement prévu. Celui-ci comporte trop de chants nouveaux pas toujours très simples. Aussi, a-t-il été modifié en reprenant des chants de saisons passées et ceux travaillés en début d'année. Ce choix a été fait d'un commun accord avec notre cheffe de chœur. Le programme modifié figure en annexe.

Nous souhaitons également donner quelques concerts. Ce qui est indiqué ci-dessous ne sont bien entendu que des prévisions qui évolueront en fonction de la situation.

- Mini-concert : février 2021 – à définir
- Karaoké : 20 mars 2021– Salle Liverneuf à Blaye.
- Chœurs solidaires (report du concert de novembre 2019) : 28 mars 2021 – 16 h - Église Saint-Romain de Blaye.

Concert annuel : 12 ou 19 juin 2021 – Lieu à définir, le Couvent des minimes n'est pas disponible.

Vous trouverez le détail du programme en annexe.

• **Cotisations 2020-2021**

Après analyse du bilan financier, le président propose de maintenir la cotisation inchangée à 110 €.

La proposition est adoptée à la majorité (13 pour, 1 contre, 3 abstentions).

Il propose également de maintenir l'abattement de la cotisation de 20 % à partir de la deuxième personne d'une même famille (soit 88€).

La proposition est acceptée à l'unanimité.

• **Questions diverses:**

- ◆ Faut-il fixer une date butoir pour le paiement de la cotisation ?

Les avis se répartissent ainsi 9 favorables, 5 défavorables et 4 sans avis. Parmi les avis favorables, 5 ont fait l'objet d'une proposition d'une date butoir entre la fin d'année civile et le début de l'année civile suivante.

Le Règlement intérieur fixe actuellement la date limite de règlement de la cotisation au 15 octobre indépendamment d'un échelonnement possible du règlement. Cette règle méritera d'être débattue en Conseil d'administration pour une modification éventuelle du Règlement intérieur qui sera soumise à approbation.

- ◆ Faut-il ne faire payer qu'une partie de la cotisation pour les choristes qui nous rejoindraient maintenant ?

10 avis sont favorables, 4 défavorables et 4 sans avis.

Parmi les avis favorables, 4 le voient comme une mesure exceptionnelle cette année. Les autres avis proposent de faire payer plus de la moitié (entre 65 et 80 €) de la cotisation pour les arrivées tardives. Il faut couvrir les frais fixes. Par exemple : arrivées tardives ou pas, la totalité des partitions est distribuée à tous les choristes.

Pour ce qui est des avis défavorables, ceux-ci considèrent que l'on ne paie pas une cotisation pour un nombre défini de répétitions, que la trésorerie de l'association a été mise à mal par cette pandémie et qu'il convient de la soutenir.

Toutes ces propositions mériteront d'être analysées en Conseil d'administration afin de prendre une décision pérenne qui sera inscrite dans le Règlement intérieur.

- ◆ Point sur la situation actuelle

Ce n'est pas habituel, mais cette assemblée générale tardive dans l'année est l'occasion de faire le point sur la situation à ce jour. En ce moment, nous sommes de nouveau confinés et notre activité totalement interrompue. Cependant, en septembre et octobre nous avons pu assurer la majeure partie des répétitions en changeant de lieu (Couvent des minimes, École de musique et propriété privée). Au total 18 choristes sont venu-e-s aux répétitions malgré les conditions précaires.

Après l'intervention du Chef du gouvernement ce mardi, la reprise, si elle a lieu, ne pourra se faire avant le 7 janvier 2021 du fait d'un couvre-feu à 20 h. Une solution pourrait être de répéter le samedi dans la journée si cela s'avérait possible tant par le lieu que par la disponibilité des uns et des autres. Patientons encore !

En ce qui concerne notre cheffe de chœur, nous avons prolongé son chômage partiel.

C'est tout ce que nous pouvons dire à ce jour.

- **Élections au Conseil d'Administration :**

Le président Raymond DOUGUET précise que Pierre-Guy BEYRAUD et Sophie MURZEAU, arrivés au terme de leur mandat, sont membres sortants du Conseil d'administration.

Christel HONTANS a démissionné du Conseil d'administration.

Il y a donc cinq postes maximum à pourvoir.

Pierre-Guy BEYRAUD et Sophie MURZEAU ont présenté leurs candidatures pour faire à nouveau partie du Conseil d'administration. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Après vote, Pierre-Guy BEYRAUD et Sophie MURZEAU sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration se réunira ultérieurement afin de composer le bureau de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée générale.

Le Président
Raymond Douguet

Annexes

BILAN 2019-2020 - CHORALE JAUFRE RUDEL DE BLAYE

Exercice financier du 26/06/2019 au 30/06/2020

Compte courant						
RECETTES			DEPENSES			
Nature	Réalisé	Prévisions	Nature	Réalisé	Prévisions	
REPORTS 2018-2019		0,00 €	0,00 €	REPORTS 2018-2019		94,08 €
				* Sacem concert juin 2019		54,08 €
COTISATIONS	2 750,00 €	3 000,00 €		* Divers concert juin 2019		40,00 €
PERSONNEL				FRAIS DE PERSONNEL		2 760,26 €
* Compensation chômage partiel	176,40 €	0,00 €		* Salaire Chef de chœur		1 581,38 €
				* Charges		1 178,88 €
VENTES		60,00 €	0,00 €	ACHATS		655,10 €
* CD Lux obscura	60,00 €			* Partitions		20,17 €
				* Petit matériel		182,81 €
SUBVENTIONS		0,00 €	800,00 €	* Communication		97,20 €
* Subvention mairie 2020				* Fournitures administratives		217,07 €
				* Logiciel comptabilité		85,00 €
DONS		0,00 €	150,00 €	* Divers		52,85 €
* Commerçants						
* Autres				DIVERS		329,60 €
				* Assurance		216,86 €
REVENUS FINANCIERS		86,50 €	55,00 €	* Frais bancaires		52,90 €
* Clôture comptes Crédit Mutuel	86,50 €			* Site Internet		59,84 €
MANIFESTATIONS 2019-2020						
* Concert Chœurs Solidaires		1 683,65 €	1 800,00 €	* Concert Chœurs Solidaires		1 841,87 €
- Concert	1 382,00 €			- Concert		114,84 €
- Divers	301,65 €			- Dons aux associations		1 575,00 €
- Soirée Chœurs solidaires				- Soirée Chœurs solidaires		152,03 €
* Concerts de Noël		252,00 €	1 500,00 €	* Concerts de Noël		560,77 €
- Blaye	252,00 €			- Pianiste		250,00 €
				- Sacem		108,14 €
				- Divers		202,63 €
* Karaoké		463,00 €	900,00 €	* Karaoké		533,10 €
				- Repas		358,10 €
				- DJ		175,00 €
MANIFESTATIONS ANNULÉES						
* Voyage à Pau		0,00 €	1 500,00 €	* Voyage à Pau		0,00 €
* A chœur parfait (juin 2020)		0,00 €	850,00 €	* A chœur parfait (juin 2020)		0,00 €
- Concert	0,00 €			- Concert		
- Soirée	0,00 €			- Soirée		
TOTAL RECETTES	5 471,55 €	10 555,00 €		TOTAL DÉPENSES	6 774,78 €	11 072,00 €
Résultat de l'exercice 2019-2020 : -1 303,23 €						
Trésorerie disponible au 1er juillet 2020 : 9 828,26 €						
Compte courant						
RECETTES			DEPENSES			
Autres recettes	176,40 €		Autres dépenses	7 615,25 €		
Virements de compte à compte	14 951,50 €		Virements de compte à compte	0,00 €		
Solde exercice 2018/2019	2 215,61 €		Solde à reporter :	9 728,26 €		
Caisse						
RECETTES			DEPENSES			
Cotisations, dons et manifestations	5 208,65 €		Virement sur compte courant	6 062,95 €		
Solde exercice 2018/2019	954,30 €		Solde à reporter :	100,00 €		
Livret A Crédit Mutuel (clôturé le 18 mai 2020)						
RECETTES			DEPENSES			
Intérêts de clôture	86,50 €		Virement sur compte courant	8 048,08 €		
Solde exercice 2018/2019	7 961,58 €		Solde à reporter :	0,00 €		



Programme 2020-2021

Période de janvier à juin 2021

Compte tenu des circonstances, le programme prévu pour la saison 2020-2021 a été grandement modifié. Le concert des Chœurs solidaires prévu le 8 novembre 2020 n'a pu être donné. Celui prévu pour Noël, reporté au 9 janvier ne le sera pas non plus faute d'un nombre suffisant de répétitions et étant donné l'incertitude sur la possibilité de se réunir.

Nous espérons pouvoir faire un (mini-)concert vers le mois de février afin de se retrouver et de reprendre pied dans ce que nous aimons faire.

Nous avons reporté le concert des Chœurs solidaires au 28 mars 2021 en espérant que nous pourrions le tenir. Une autre incertitude porte sur les chorales invitées.

Malgré ce contexte peu réjouissant, nous restons optimistes et continuons d'avancer, profitant des moindres opportunités qui s'offrent à nous.

Cependant, il faut reconnaître que nous ne pourrions pas tenir le programme initialement prévu, celui-ci comportant trop de chants nouveaux pas toujours très simples. Aussi, celui-ci a été modifié en regroupant certains faisant partie du répertoire des années passées et ceux déjà travaillés en début d'année.

Ce nouveau programme se décline ainsi après avoir abandonné l'idée d'un thème :

- Naranjas y limas – Traditionnel du Mexique – Arr. Maria del Carmen Aguilar – <https://www.youtube.com/watch?v=ZlpwHRNqINk>
- Christmas lullaby – John Rutter - <https://www.youtube.com/watch?v=mdWOF7u624U>
- Gabriel's message – Traditionnel basque, Arr ; S. Baring-Gould - <https://www.youtube.com/watch?v=L-Rv-J46gvM>
- Berceuse cosaque - https://www.youtube.com/watch?time_continue=4&v=bIDfeYg5RvQ&feature=emb_logo
- Dobrú noc – Anonyme slovaque - <https://www.youtube.com/watch?v=QCzO67PnY4I>
- Michaud veillait – Traditionnel Béarn/Antilles - <https://www.youtube.com/watch?v=KQseLaanLTc>
- Duetto buffo die due gatti - Rossini - <https://www.youtube.com/watch?v=LrDVcWpUvvc>
- Die launige Forelle Franz Schubert – Arr. Franz Schöggli- <https://www.youtube.com/playlist?list=PLuR8cgmhOxrM5nul-OK0vZF2i25qM-zSp>
- Sant Martí del Canigó – Pau Casals - <https://www.youtube.com/watch?v=sakVUA4vxs8>
- Valse alsacienne – Robert Blin
- Hegoak (version SATB) - Mikel Laboa, Par. Hitzak Artze – Arr. Jo Maris
- You raise me up – Graham & Lovland - https://www.youtube.com/watch?v=J7gR8ps_9II
- Ahuna – Traditionnel d'Afrique du Sud – Arr. Christian JUSSÉLM - <https://www.youtube.com/watch?v=O1PdK8mWGWA>
- Conquest of Paradise – Vangelis – Harm. B. Dumas - <https://youtu.be/KUMzdxGwYu4>

Concerts envisagés:

Nous souhaitons également donner quelques concerts. Ce qui est indiqué ci-dessous ne sont bien entendu que des prévisions qui évolueront en fonction de la situation.

- Mini-concert : février 2021 – à définir
- Karaoké : 20 mars 2021– Salle Liverneuf à Blaye.
- Chœurs solidaires (report du concert de novembre 2019) : 28 mars 2021 – 16 h - Église Saint-Romain de Blaye.
- Concert annuel : 12 ou 19 juin 2021 – Lieu à définir, le Couvent des minimes n'est pas disponible.